



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 6 JUILLET 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 67 - Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville en 2022

Le six juillet 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le trente juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAÏ, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGREGRE, M. SINENBERG, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON
M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme BOMBRAÏ
M. KESKIN a donné procuration à M. NOMARI
M. EMERIAU a donné procuration à M. MARSOLLIER
M. BEASSE a donné procuration à M. LE MOEL



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville en 2022

EXPOSÉ

En 2022, la Ville de Châteaubriant a bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine pour un montant de 437 303 €.

Aussi, le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de ce financement.

DECISION

Le Conseil Municipal déclare avoir pris connaissance du rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville de Châteaubriant en 2022.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport

Fait à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 6 juillet 2023

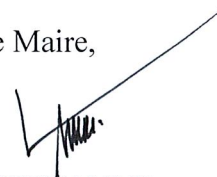
La secrétaire de séance,



Ilona HEBERT



Le Maire,



Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

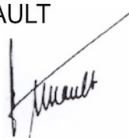
044-214400368-20230713-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-07-2023

Publication le : 13-07-2023

Le Maire,
Alain HUNAUT



RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Année 2022

La Ville de Châteaubriant a bénéficié en 2022 d'une attribution d'un montant de 437 303 € au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

L'objectif de cette dotation versée par l'État est d'aider les communes à financer leurs actions de fonctionnement en matière de Développement Social Urbain.

Conformément à l'article L2334-19 du code général des collectivités territoriales, les communes bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) doivent justifier de l'emploi de cette dotation au travers d'un rapport annuel, présenté au conseil municipal dressant l'état des lieux des politiques menées par la Ville sur les actions conduites en matière de développement social urbain, notamment dans les domaines touchant à l'insertion des populations fragilisées, aux services sociaux et à la jeunesse.

Aussi, sans volonté d'exhaustivité, nous nous attacherons à présenter les actions engagées dans le cadre de l'action sociale et de la solidarité, les actions pour le logement, les mobilités, le développement du sport, et les initiatives en faveur de la jeunesse. L'aspect financier sera l'occasion de présenter les coûts engendrés par ces actions, sans toutefois pouvoir définir l'apport direct de l'État, via la DSUCS, compte tenu du principe d'universalité des recettes.

1) Le contrat de ville 2015-2022

Dans le cadre de la loi de programmation de la ville et de la cohésion sociale, l'État a défini 1 300 quartiers prioritaires au niveau national.

Le quartier de la Ville aux Roses a été défini comme l'un de ces quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le périmètre retenu par le commissariat général à l'égalité des territoires, comprend 1 160 habitants.

Ce contrat fait l'objet d'un double portage par la Ville et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (CCCD), dans le respect des compétences de chacune des collectivités. Un avenant a d'ailleurs été pris en 2019 afin de prolonger ce contrat de Ville jusqu'au 31 décembre 2022.

Ce contrat est unique, partenarial, complet et basé sur un projet de territoire.

Créé dans le cadre de la politique de la Ville et obligatoire dans tous les quartiers prioritaires, le conseil citoyen du quartier de la Ville aux Roses est actif depuis 2015.

Composé de 16 membres, renouvelé à l'automne 2019 (huit acteurs locaux et huit habitants), il s'est engagé dans une démarche de réappropriation des espaces publics par les habitants et les usagers. Les membres de ce conseil travaillent sur les aménagements du quartier prioritaire. 4 rencontres ont pu avoir lieu en 2022.

De plus, il s'avère qu'au vu de l'évaluation nationale, lors de la signature, avant fin 2023, du nouveau contrat dénommé « pacte des quartiers », de nouvelles orientations seront proposées pour la constitution et l'accompagnement du conseil citoyen.

A- Un programme d'investissements structurants a été ainsi défini :

RAPPEL

- Le Centre Socio-Culturel au cœur du quartier (coût de l'opération 1 248 111 € HT porté par la Communauté de Communes) a été ouvert et inauguré le 14 septembre 2020.
- La réalisation d'une antenne du Foyer de Jeunes travailleurs « Foyer Soleil » de 12 logements (coût de l'opération 581 174 € HT). L'ouverture a eu lieu le 14 septembre 2020.

L'année 2022 est marquée par la poursuite du projet de requalification urbaine du quartier de la Ville aux Roses. Il s'agit d'un projet urbain structurant qui organise le quartier autour d'espaces publics paysagers. Ce projet global associe une double dynamique urbaine :

- Un projet urbain par maîtrise d'ouvrage Ville
 - Aménagement des espaces publics
- Une gestion patrimoniale de son parc de logements par Habitat 44
Adapter son offre de logements avec pour objectifs :
 - une offre plus importante de grands logements (4 T5/T6)
 - une offre accrue de logements adaptés (32 logements PMR)
 - une amélioration du confort des logements (331 logements rénovés)
 - une diversification de son offre de logements (création de 30 à 40 nouveaux logements).

Une convention pluriannuelle de financement qui associe Habitat 44, la Ville de Châteaubriant, la Communauté de communes Châteaubriant-Derval, l'Etat, la Région et le Département a été conclue en 2021 pour mettre en œuvre ce projet.

En décembre 2022, la ville de Châteaubriant a ouvert un nouvel équipement de Foot 5, au sein du quartier prioritaire de la Ville Aux Roses.

Ce terrain de Foot 5 est accessible pour les activités du Centre Communal d'Action Sociale, pour les clubs de Châteaubriant, mais aussi les associations sportives, ainsi que les scolaires. Ce terrain peut également servir de lieu d'activités dans le cadre de semaines thématiques organisées par la Ville à l'image de la semaine « Sport, Santé, Bien-Être ». En dehors de ces créneaux, le Foot 5 sera accessible à tout public.

Coût de l'équipement : 185 665 € dont 107 600 € de subvention de l'Agence Nationale du Sport soit un reste à charge pour la Ville de 78 065 €.

De même, début 2023, l'antenne France service a ouvert ses portes à la Ville aux Roses, 18 A rue César Franck.

Les agents France services peuvent accompagner les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes et répondre à leurs questions ; aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ; résoudre des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ; mettre à disposition et accompagner à l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scanner de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

B- Des actions au quotidien ont été conduites dans différents domaines :

↳ L'animation au Centre Socio-Culturel Intercommunal (CSCI)

Pour cette année 2022, le Centre Socio-Culturel Intercommunal a mené de nombreuses activités au service des habitants en s'articulant autour de 4 axes forts :

- ⇒ La continuité éducative et la parentalité,
- ⇒ Les actions favorisant le lien social,
- ⇒ Le soutien à la vie associative,
- ⇒ L'emploi et la formation professionnelle.

Cette deuxième année de fonctionnement a permis de poursuivre des animations de manière régulière en direction des habitants : les balades du lundi, jouons ensemble, les génies au grand air, le stage radio, l'exposition interactive, la confection de maquette du système solaire.

De plus, des actions telles que « des livres à soi », l'initiation à la boxe ont été initié en 2022.

De même, tout au long de l'année sont proposées, des animations de fanfare, de danse et de lecture de proximité. Enfin, pendant l'été, des jeunes du quartier sont mis en relation avec des clubs sportifs.

Pour la 6^{ème} édition du « Welcome Festival » la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, avec le soutien de la Ville de Châteaubriant et de 4 associations locales ont proposé des animations de rues, le 18 septembre 2022.

Cet accompagnement permet aux associations et habitants du quartier d'organiser une fête à leur image.

300 personnes ont participé à ce moment festif.

↳ L'emploi-formation

- **Réseau Emploi :**

Objectif : permettre à des chercheurs d'emploi du quartier de pouvoir bénéficier d'un temps privilégié avec quatre professionnels de l'entreprise (un chef d'entreprise, un responsable ressources humaines, une agence de travail temporaire et un chargé de développement économique). Le chercheur d'emploi vient, non pas "se vendre", mais exposer les difficultés qu'il rencontre dans sa recherche d'emploi ou d'orientation, pour trouver avec les quatre professionnels des solutions en utilisant leurs réseaux, leurs carnets d'adresse, leur connaissance de l'entreprise, leur capacité à repérer des compétences transférables...

7 chercheurs d'emploi du quartier prioritaire ont bénéficié de cette action en 2022

- **Mise en relation collégiens / entreprises pour les stages de troisième :**

Les jeunes collégiens du quartier bénéficient beaucoup moins de réseau que leurs camarades pour trouver un stage de troisième. Un accompagnement au CSCI leur a été proposé pour les aider à découvrir le potentiel "métiers" du territoire. Ce temps d'échange permet également

de travailler ensemble sur leur technique de recherche de stage (CV, lettre de motivation, sites internet incontournables...).

10 jeunes de 3ème ont été rencontrés dans le cadre de leur recherche de stage, rédaction CV lettres de motivation, et découverte du territoire.

- Action Destination AVENIR

Une semaine dédiée à l'orientation pour les scolaires et les chercheurs d'emploi du territoire.

Trois temps forts emploi/formation à destination des chercheurs d'emploi, scolaires, parents de scolaires et entreprises du territoire :

Salon Emploi - mardi 22 novembre matin

Visites entreprises « Transport & Logistique » - mercredi 23 novembre après-midi

Forum Formation – jeudi 24 novembre matin

En parallèle, un programme « à la carte » était proposé aux établissements scolaires du territoire :

Le collège de la Ville aux Roses a bénéficié des nombreuses animations proposées tout au long de la semaine.

Bilan chiffré :

- 140 élèves de 3^{ème} ont participé au Forum Formation
- 30 élèves de 3^{ème} ont visité par petits groupes de 10 des entreprises du territoire
- 140 élèves de 3^{ème} ont bénéficié de témoignages de professionnels, tous secteurs, dans leur établissement.

C- Les actions de médiation au sein du quartier Ville Aux Roses

- **Actions de la médiatrice à l'école sur le quartier Ville-Aux-Roses**

En place depuis février 2020, Peggy HARDOUIN est parfaitement intégrée, à la fois dans les établissements scolaires et dans le quartier.

La médiatrice réalise des animations en classe sur tous les niveaux, en fonction des besoins et sollicitations des enseignants, notamment sur la gestion des conflits, la gestion des émotions, la communication positive, le harcèlement.

Elle s'implique également dans le renforcement des liens avec les familles (décrocheurs scolaires, dossiers d'inscription pour le collège...), et dans les actions menées dans le quartier par les partenaires.

Bilan chiffré :

300 actions en présence active de proximité, 59 gestions de conflits, 45 actions de sensibilisation.

- **Un référent pour le quartier prioritaire Ville-Aux-Roses :**

La Ville a nommé, en mai 2021, Monsieur Daouda LEYE comme référent :

“Interface” entre les habitants de la Ville-Aux-Roses et la Municipalité, il va à la rencontre de la population du quartier, est à l'écoute des habitants, répond aux questions et

sollicitations, afin de recréer du lien entre les habitants et les jeunes => respect et échanges positifs pour une vie harmonieuse pour tous.

Il consacre son temps à la prise de contacts avec les partenaires sur place pour une meilleure collaboration et un travail d'équipe constructif.

Cet animateur organise différentes manifestations culturelles et sportives à destination de tous les habitants de la Ville-aux-Roses, petits et grands.

Bilan chiffré :

Les activités au gymnase les lundi soir et le mercredi après-midi : 91 séances et 2 385 passages soit 20 à 40 jeunes par ateliers.

Animation à l'école Claude Monet : activité physique proposée à 86 élèves du CP au CM2.

2) L'action sociale et la solidarité

Le CCAS de Châteaubriant est l'interlocuteur privilégié qui intervient au travers notamment d'une action générale de prévention et de développement social.

Le CCAS a bénéficié d'une subvention municipale de 500 000 € en 2022.

L'aide et action sociale

- 160 personnes ont été reçues de manière régulière :
 - 43,75 % des interventions ont eu lieu dans le cadre du dispositif du Revenu de Solidarité Active, représentant 76 personnes suivies.
 - 56,25 % pour divers problèmes (qui peuvent être du domaine de l'écoute comme de la procédure d'expulsion, de la santé, de l'alimentaire, des démarches administratives...), représentant 90 personnes suivies (*sachant qu'une même personne peut avoir plusieurs demandes et être comptabilisée plusieurs fois*) :
 - 74 entretiens pour une écoute régulière, santé, démarches administratives, mesures d'expulsion, soucis CAF et problème alimentaire,
 - 41 entretiens dans le cadre de l'aide éducative budgétaire ou la mise en place de mesures de protection (tutelle ou curatelle),
 - 12 entretiens pour la constitution de dossier de surendettement.
- 32 personnes ont été reçues dans le cadre du « Point Conseil Budget ». Ce service est destiné à conseiller toutes les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.
- Le CCAS est intervenu auprès de 24 personnes pour des aides financières.
 - 14 aides ont été attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : pour l'accès (6), le maintien (2) ou l'aide au logement individualisé (2) ainsi que pour les factures d'énergie/d'eau (4). Cette aide financière est accordée selon les ressources du foyer sous forme de secours et/ou prêts.
 - 10 personnes ont bénéficié d'aides auprès :
 - du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) - Contrat de Soutien à l'Autonomie des Jeunes (CSAJ) de 16 à 25 ans : 3 dossiers
 - COS : 1 dossier de demande d'aide financière

- CLI : 2 dossiers d'aide pour mobilier + 2 dossiers d'aide pour véhicule
- Aide CPAM : 1 dossier
- Aide CNRACL: 1 dossier.

➤ Aides sociales facultatives

En 2022, ce sont 21 aides facultatives qui ont été accordées pour l'électricité/gaz, loyer, frais de cantine, aide à la subsistance, aide MDPH pour un montant total de 9 040 €.

De plus, une aide exceptionnelle a été délivrée, par le CCAS, pour les frais d'hébergement (location et charges) pour la population ukrainienne d'un montant de 8 868,00 €.

➤ Le CCAS intervient également dans le cadre des aides sociales légales.

19 personnes ont été reçues pour constituer des dossiers d'aide sociale légale. Ces aides concernaient entre autres des dossiers Maison Départementale des Personnes Handicapées (Allocation Adulte Handicapé et carte d'invalidité), dossier d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, dossier d'Aide A Domicile.

57 dossiers ont été instruits par le CCAS pour le compte du Conseil Départemental.

↪ **Les diverses actions en faveur des publics en difficulté**

➤ Le local pour personnes sans domicile fixe est ouvert 365 jours dans l'année, dans le quartier de Béré. Ce sont 38 hommes qui sont venus en 2022 correspondant ainsi à 134 nuitées.

➤ **Les 3 sorties à la journée**

135 personnes ont bénéficié de ces sorties en période estivale 2022 :

- ◆ 35 personnes : Océarium & Plage – Le Croisic & Batz/Mer
- ◆ 50 personnes : Zoo – La Boissière du Doré
- ◆ 50 personnes : Maison du Potier & Balade – Le Fuilet

Ces actions sont portées par la Ville de Châteaubriant, via son CCAS, le GEM L'Étoile Filante et le RAP.

➤ **Livres et moi**

Ce service permet aux castelbriantais isolés et à mobilité réduite d'accéder à la lecture de livres écrits et ou audio.

Selon les souhaits des personnes, la sélection des livres s'effectue par un agent de la Médiathèque et la livraison par l'écrivain public.

5 personnes ont bénéficié de ce service en 2022.

↪ **Les actions de santé publique**

Le CCAS participe et ou soutient les opérations suivantes :

1. Seniors, votre futur s'invente aujourd'hui

Avec le soutien financier de la « conférence des financeurs », et en collaboration avec le CLIC, l'ORPAC et le Temps de se le dire, le CCAS a pu mettre en place de **3 ateliers pour Séniors** en février et mars afin de permettre une réflexion sur l'avenir et la personnalisation de son projet de vie : adaptation du logement, projection de l'entrée en foyer logement, rapprochement de sa famille.

2. Mieux accompagner la maladie psychique

En partenariat avec le Centre Médico-Psychologique, Habitat 44, Une Famille Un Toit et l'Espace Départemental des Solidarités, le CCAS participe à des réunions d'analyses de situations.

La problématique psychique peut entraîner une difficulté pour le maintien dans le logement, le « vivre » en communauté.

Ce groupe permet aux professionnels d'échanger sur les pratiques et la manière de continuer les accompagnements engagés.

3. Opération Toutes Pompes Dehors

La Ville de Châteaubriant a participé à l'Opération « Toutes Pompes Dehors »

Il s'agit d'une action de collecte de chaussures usagées permettant ainsi le financement d'un séjour de vacances pour des jeunes qui souffrent de cancer et accompagnateurs de l'Association Onco Plein Air (AOPA).

55 tonnes de chaussures collectées et 28 000 € collectés en 2022.

4. Sportez-vous bien !

Des séances pour la découverte ou redécouverte d'une activité physique pour tout public sont proposés par l'animateur sportif de la ville à raison de 2 séances par semaine, les mardis et jeudis de 10h00 à 11h15.

98 séances ont été réalisées sur l'année avec une présence de 6 à 22 personnes pour chaque séance pour un total de 1 176 participations.

En septembre 2022, les participants des associations GEM « l'Etoile Filante » et UFCV se sont joints aux participants habituels.

Le public présent est varié : demandeur d'emploi ; allocataire AAH ; salariés, public de l'ERHETIA. L'âge des participants est compris entre 16 et 90 ans.

5. Opération Bilan de santé CPAM

A l'initiative du CCAS, en partenariat avec la CPAM de Loire Atlantique, la Communauté Professionnelle de Territoire en Santé, l'ACPM et la Mission Locale, une expérimentation de bilan de santé a été menée dans les locaux du CCAS.

- 10 juin (6 personnes)

- 24 juin (9 personnes)

- 15 novembre (annulation en raison de la grève des laboratoires)

Objectif : permettre à un public éloigné des soins de faire un point sur sa santé, bénéficier d'action de dépistage sur leur lieu de vie.

Actes réalisés : examens médicaux et analyses biologiques ; examen gynécologique ; éducation à la santé

Perspectives 2023 : poursuite et maintien du dispositif avec 4 dates retenues

6. Prévention du Cancer

Deux actions de prévention ont été menées sur le marché de Châteaubriant, en partenariat avec la ligue contre le cancer et l'ADPS, les Apsyades, le service addictologie du Pôle de Santé de Choisel, des infirmières spécialisées.

Prévention solaire : le 15 juin 2022 - 200 participants

Prévention tabac « Mois sans Tabac » : le 9 novembre 2022 - 180 participants.

7. Prévention du Risque Suicidaire

Toujours sur le marché de Châteaubriant, une action de sensibilisation a été organisée sur cette thématique, le 2 février 2022, lors de la journée Internationale pour la prévention du suicide. 345 brochures ont été distribuées avec les coordonnées des relais locaux d'aide et d'accompagnement.

8. Prévention des violences intrafamiliales

✓ Opération de sensibilisation du Grand Public

Un théâtre d'illustration, avec la compagnie Les Expresso, a été présenté au conservatoire intercommunal le mardi 22 novembre 2022 à 20h.

Thèmes abordés : l'emprise ; les enfants exposés ; l'entourage ; le dépôt de plainte.

45 personnes présentes.

✓ Groupe ressources du territoire castelbriantais

Ce comité de pilotage composé de professionnels de la C.A.F., du Département, d'Associations, de l'Éducation Nationale et du C.C.A.S. s'est réuni à 2 reprises en 2022.

L'objectif est de permettre aux professionnels, aux élus et aux bénévoles interpellés par une situation de violence de solliciter cette instance pour bénéficier d'un éclairage.

De plus, ce groupe ressource a organisé une sensibilisation pour les acteurs du territoire sur 2 thématiques :

- les violences conjugales avec 33 participants
- La médiation familiale pour 24 personnes

↪ Les services aux personnes

➤ Le Foyer-Restaurant

Cet espace permet aux castelbriantais âgés de plus de 60 ans, de déjeuner dans une ambiance conviviale. 3 056 repas ont été servis en 2022. Les usagers peuvent faire appel au transport à la demande de la communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour se rendre au Foyer Restaurant.

➤ Le Centre de Soins Infirmiers (CSI)

Il dispense des soins 7 jours sur 7 sur prescription médicale à toute population confondue. 757 patients, représentant 87 461 actes, ont été pris en charge par les 7 infirmières. Augmentation des actes de plus de 10 % par rapport à 2021.

➤ Le Service d'Aide à Domicile (SAD)

Le service, composé de 9 aides à domicile, concourt au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées, en assurant les tâches courantes que la personne ne peut plus accomplir seule.

138 personnes ont bénéficié de ce service avec 9 272 heures effectuées en 2022.

➤ Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)

Le SSIAD, qui fonctionne 7 jours sur 7, est composé de 2 infirmières coordinatrices et de 12 aides-soignantes.

Ce service assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers d'hygiène et de confort prodigués à des personnes dépendantes (soins de nursing).

Sa capacité d'accueil est de :

- 45 places pour des personnes âgées de 70 ans et plus, malades ou dépendantes,
- 3 places réservées aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Avec 17 074 visites à domicile, ce sont 71 patients qui ont bénéficié de l'intervention de ce service en 2022

↪ La prévention

Les actions de développement social urbain en direction de la jeunesse et de la prévention des risques s'articulent essentiellement autour du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

En 2022, le CLSPD a mis en œuvre les actions principales suivantes :

➤ Sécurité routière

- Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

Formation de 968 élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} pour l'ASSR1 et l'ASSR2.

Il s'agit de sensibiliser les élèves aux comportements à avoir en qualité d'usager de la route et favoriser le dialogue entre les forces de l'ordre et les scolaires.

Formation de 2 heures avec 2 policiers municipaux et l'animatrice du CCAS.

- Attestation de Première Éducation Routière (APER)

Assurer auprès des élèves des écoles primaires des séances de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière, et valider des notions théoriques sur le déplacement piéton, les pistes cyclables ou l'utilisation du vélo.

439 élèves formés : 152 permis 'piéton' (CE2), 128 élèves de CM1 et 159 permis 'cycliste' (CM2).

- La conduite à tout âge : l'affaire de tous

De plus, la Ville a organisé le 18 octobre 2022 une action intergénérationnelle et interactive intitulée « La conduite à tout âge : l'affaire de tous ».

11 ateliers ont été proposés tels que la conduite d'une voiture auto-école, l'assurance, le constat amiable, le code blanc, l'initiation aux gestes de premiers secours etc...ont été proposés.

260 personnes ont participé à ce temps fort.

Lors de cet événement, le Directeur Régional des Pays de Loire de l'association Prévention Routière a procédé à la remise du diplôme « Ville Prudente 4 cœurs » à la Ville de Châteaubriant.

Il a rappelé que cette labellisation « Ville prudente 4 cœurs » avait été annoncée dans le cadre du 103e Congrès des Maires à Paris le 17 novembre 2021, à l'occasion duquel il avait reçu le diplôme du Président National de l'Association Prévention Routière. Il se réjouit qu'avec ce 4e cœur qui lui est décerné pour trois années, Châteaubriant soit la seule ville des Pays de la Loire à être la plus labellisée.

- Contrôle de l'éclairage des deux roues

Chaque année, aux abords des établissements scolaires, la Police Municipale procède au contrôle de l'éclairage des 2 roues, à titre préventif dans un premier temps, puis de façon répressive en cas de non-respect du délai de mise en conformité des équipements.

En moyenne, 60 contrôles sont effectués chaque année.

➤ Prévention Respect & Citoyenneté

- Semaine de la Citoyenneté du 10 au 14 octobre 2022

♦ Visite de la Mairie avec remise du passeport du civisme: 16 élèves de CM2;

1ère édition du passeport du civisme

Ce guide comporte différentes actions à réaliser individuellement ou collectivement sur les thématiques du devoir de mémoire, la préservation de l'environnement, la sécurité, le patrimoine local, la vie en communauté, le bien-être des aînés, etc.

Ce passeport, élaboré en collaboration avec l'Association des Maires pour le Civisme et les écoles primaires de la Ville, se veut ludique et pédagogique pour permettre aux enfants de mieux vivre ensemble, de s'impliquer dans la vie de la cité et de mieux connaître leur environnement.

Le 30 juin 2022, 162 élèves de CM2 des écoles publiques et privées de Châteaubriant ont pu participer à une après-midi au Théâtre de Verre.

Le temps-fort s'est poursuivi pour les élèves ayant participé tout au long de l'année à l'action « Passeport du Civisme ». Forte du succès de cette première édition, l'action du passeport du civisme sera renouvelée en 2023.

♦ Election des 43 jeunes conseillers du Conseil Municipal des Jeunes

♦ Réalisation du 1er Rallye citoyen

Réunissant près de 447 élèves de 6^{ème} des collèges Robert Schuman, la Ville-aux-Roses et St-Joseph, un Rallye citoyen a été organisé par la Ville de Châteaubriant dans le but de leur faire découvrir les structures administratives, culturelles et sportives castelbriantaises.

Tout au long de la journée, les élèves ont pu visiter les locaux de la Mairie, la Communauté de Communes, la Maison de la Mobilité, la Maison de la Justice et du Droit, le Théâtre de Verre ou encore la Micro-Folie.

Au total 30 partenaires se sont mobilisés pour ce rallye.

Action qui sera reconduite en 2023.

- Semaine du Souvenir

♦ Cérémonie du 8 novembre 2022 en présence de 1270 élèves du CE2 à la terminale

♦ Intervention "Explique-moi une cérémonie" 256 élèves de CM1-CM2 sensibilisés

♦ Organisation du prix de l'Eloquence pour les élèves de 3ème.
62 élèves ont pu prendre la parole au Théâtre de Verre.

Au total, ces actions sur le respect et la citoyenneté ont réuni 2 244 jeunes.

➤ Prévention vie affective et sexuelle

220 élèves du lycée Lenoir Moquet ont été sensibilisés, le 1er décembre 2022, par l'association Solidarité Sida, avec l'action "les après-midi du Zapping". Les principaux thèmes abordés étaient: le respect et le libre choix dans sa sexualité, le consentement, la contraception, les maladies sexuelles transmissibles, les cyber risques.

➤ L'aide aux victimes

- La permanences France Victimes 44

France Victimes 44 a tenu 10 permanences à la Maison de la Justice et du Droit de Châteaubriant.

52 personnes victimes (33 femmes et 19 hommes) ont été reçues soit 53 entretiens.

➤ Le Conseil pour les Droits et Devoirs de la Famille (CDDF)

Le CDDF est un outil de dialogue visant à écouter les familles, les informer et rappeler leurs droits et devoirs envers leurs enfants. Cette instance de proximité favorise l'échange d'informations et la mise en place d'un accompagnement parental pour des familles de mineurs en difficulté.

13 familles ont été convoquées. Le CDDF a établi 1 signalement à "Veille Enfance en Danger 44" pour des situations préoccupantes.

- Mesure de responsabilisation

Nouveauté en 2022: la mise en place des mesures de responsabilisation pour éviter l'exclusion et revaloriser les élèves dans un autre environnement que l'établissement scolaire.

Des conventions ont été signées avec les 3 collèges de Châteaubriant.

2 jeunes ont été accueillis, l'un au CCAS et l'autre au service espaces verts de la ville.

3) Le logement

↳ Les logements à caractère social :

Le logement constitue également un domaine d'action prioritaire :

Avec l'arrivée en juin 2021 de Néotoa, quatrième bailleur social présent à Châteaubriant, ce sont 1 031 logements sociaux qui sont répartis en 927 appartements et 104 maisons individuelles.

De plus, la construction de 19 nouveaux logements individuels neufs « Les Coteaux de la Borderie », dont le bailleur social est Habitat 44, a débuté en 2021, avec l'attribution des logements début 2023.

↪ Construction de 2 maisons Age et Vie

Le groupe « Ages et Vie Habitat » propose une nouvelle forme d'hébergement, alternative à l'EHPAD, pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus rester chez elles.

Proposition d'un domicile partagé, 2 petites structures de colocation de 8 personnes avec présence d'auxiliaires de vie présentes 24h/24h.

Une partie privative composée d'une chambre/séjour de 30 m², avec salle de bain privative, une entrée indépendante sur l'extérieur et une terrasse

Une partie commune avec les autres colocataires composée d'une grande pièce salon-salle à manger, cuisine, d'une buanderie, d'un cellier, d'un jardin.

Ouverture du Chantier en octobre 2021 - livraison janvier 2023 - location à compter d'avril 2023.

↪ La Maison de l'Habitat à Châteaubriant et la mise en place de plusieurs dispositifs d'aide à l'Amélioration de l'Habitat

Ouverte début 2020 à Châteaubriant, la Maison de l'Habitat est un lieu d'information et de conseils pour les propriétaires et locataires. Elle offre un service gratuit de visite de diagnostic, d'aide à la décision des propriétaires et d'accompagnement administratif pour réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, résoudre des problèmes d'insalubrité et/ou adapter les habitations suite à une perte d'autonomie ou un handicap. Des permanences sur rendez-vous sont assurées par Citémétrie dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'ADIL et le CAUE à destination des propriétaires occupants et bailleurs.

L'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un service gratuit et personnalisé inscrit dans une démarche d'amélioration, de réhabilitation, d'adaptation ou encore d'embellissement des logements.

De mai 2020 à décembre 2022, ont été renseignés 1 767 propriétaires et 656 visites de logement à rénover ont été réalisées, 361 propriétaires ont été accompagnés dans la définition de leur projet et la recherche de financements. 238 logements ont été rénovés et 115 sont en cours de travaux.

En ce qui concerne le périmètre ORT, de mai 2020 à décembre 2022, ce sont 137 propriétaires renseignés, 61 visites de logement à rénover, 14 logements rénovés et 5 en cours de rénovation grâce à l'OPAH.

L'opération « ALABRI »

La Communauté de Communes étoffe son offre des diagnostics gratuits proposés aux propriétaires. Aux côtés de la rénovation énergétique, de l'adaptation des logements au vieillissement et du ravalement des façades engagés depuis 2021, la protection contre les inondations est désormais proposée via l'EPTB Eaux et Vilaine.

Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du programme local d'actions de prévention des inondations décidé par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

L'opération dénommée « ALABRI » propose un accompagnement gratuit du diagnostic jusqu'au versement de l'aide pour la réalisation des travaux jusqu'en 2025. Elle est accessible aux propriétaires d'un logement, d'un commerce, de bureaux ou d'un atelier de moins de 20 salariés situés en zone inondable.

Les travaux peuvent être subventionnés par l'Etat jusqu'à 80% de leur coût pour les particuliers dans la limite de 36 000 € d'aide et jusqu'à 20% de leur coût pour les commerçants et entrepreneurs.

Travaux de mise en conformité de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Le contrôle des rejets d'eaux usées de la maison particulière vers le réseau public d'assainissement collectif est obligatoire selon le règlement de service public de l'assainissement collectif et l'article L.1331-4 du code de la santé publique.

La Ville a conventionné avec l'Agence de l'Eau afin qu'une aide puisse être attribuée aux particuliers pour permettre de réaliser des travaux de mise en conformité de leurs installations de raccordement d'assainissement au réseau collectif.

Ainsi, une aide financière de l'Agence de l'Eau peut être accordée, à hauteur maximum de 50 % d'une dépense plafonnée à 8 500 € TTC, pour des travaux de mise en conformité des raccordements d'assainissement au réseau collectif.

Un dossier de demande de subvention est à constituer auprès de la Mairie.

Le dossier est à retourner en y joignant le rapport de contrôle et deux devis. Les travaux ne doivent pas être engagés avant notification de l'attribution des subventions.

Sur l'année 2022, plus de 1 000 courriers ont été envoyés et 220 personnes ont pris contact avec la Mairie pour instruire un dossier de subvention.

Pour 75 454,48 € de travaux engagés chez les particuliers et l'agence de l'eau a versé 37 727 € d'aide à destination de 79 particuliers.

4) Les mobilités

La Maison de la Mobilité, tenue par des agents de la communauté de communes, offre une information et assure la vente de billets sur les 2 grands volets suivants :

- **Transports collectifs** : lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande,
- **Mobilités actives** : vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied,

Les chiffres 2022 :

* Fréquentation de la Maison de la mobilité :

- 11 152 visiteurs au guichet multimodal [+29% par rapport à 2021]
- 10 435 billets de train vendus [+40% par rapport à 2021]
- 216 462 € de chiffre d'affaires [+65% par rapport à 2021]

* La location des vélos à assistance électrique en libre-service au tarif de 1€ l'heure.

- 2 896 locations de vélos à assistance électrique en libre-service [+6% par rapport à 2021]

Le Maillage des liaisons douces se développe avec :

un nouveau tronçon de liaison douce, ouvert le 4 Août 2022, aménagé par la Communauté de Communes entre le parking sud de la gare et le pont de la rue d'Angers à Châteaubriant

Ce tronçon vient compléter celui de 410 mètres avec passerelle en bois ouvert en septembre 2021 entre les rues du maréchal Foch et des 27 otages.

L'ouverture de ce dernier tronçon contribue à créer une liaison sécurisée de 900 mètres entre la plateforme des cars scolaires (50 cars, 2 400 élèves) et le pôle scolaire lycée-collège public (1 750 élèves).

Un projet qui s'articule avec les voies vertes aménagées autour de Châteaubriant par la Communauté de Communes et le Département de Loire-Atlantique

* Le C'bus gratuit :

29 452 trajets sont effectués par les usagers (+40% par rapport à 2021)

La ligne E desservant l'hôpital, Khun et Medline est la plus fréquentée, suivie par la Ligne D desservant la Zone Horizon.

* Le TAD Aléop à la demande

Il y a eu du nouveau à compter du 1er juillet 2022 avec une inscription simplifiée, une amplitude horaire élargie, un fonctionnement du lundi au vendredi, le choix de l'heure entre 7h et 19h avec réservation la veille avant 16h, et une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Pour les plus de 70 ans, le transport se fait de porte à porte entre le domicile et la destination choisie.

8 246 réservations ont été effectués par les usagers sur les 26 communes du territoire.

De plus, une démarche d'aide pour l'achat d'un vélo électrique a été initiée en 2018 par la Ville de Châteaubriant pour un montant total sur 4 ans de 27 500 € dont 2 200 € en 2021. Depuis 2022, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval est porteur de cette aide. Pour information sur les 351 aides versées sur 2022 par la communauté de communes 100 sont des aides attribuées à des résidents de Châteaubriant.

5) La sensibilisation et la découverte du sport

La collectivité intervient à différents niveaux pour développer et encourager l'activité sportive et favoriser le lien social.

↳ 78 équipements sportifs municipaux :

Dans le but d'encourager la diversité de la pratique des activités sportives dans le cadre scolaire, la Ville met à disposition des écoles des aires de grands jeux, des gymnases, la piste d'athlétisme, la salle de gymnastique, le dojo...

Ces équipements sont attribués afin que tous les demandeurs puissent en bénéficier.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence piscine a été transférée à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Elle propose ainsi l'apprentissage de la natation à l'ensemble des enfants des écoles élémentaires de l'intercommunalité par la mise à disposition de la piscine "Espaces Dauphins et de l'Espace aquatique "AquaChoisel" ainsi que la prise en charge du transport.

De plus, comme évoqué précédemment, un nouvel équipement de Foot 5 a été ouvert, en décembre, au sein du quartier prioritaire de la Ville Aux Roses. Ce dernier est en accès libre mais aussi pour les clubs et le CCAS via des réservations de créneaux horaires.

Enfin, en 2022, l'enveloppe globale pour les associations est reconduite, et pour le sport, une priorité de l'action municipale sont :

- les financements dédiés à l'Office Municipal des Sports,
- l'attribution des subventions de fonctionnement aux clubs a été maintenue.

Du matériel :

Chaque année, la Municipalité met à jour le parc de matériel sportif des différentes installations. Hormis l'entretien courant, la Ville souhaite enrichir régulièrement son potentiel d'évolution sportive, notamment par l'achat de matériel sportif. Afin que ces investissements répondent aux attentes des futurs utilisateurs, ces derniers sont régulièrement consultés pour le choix des priorités et la nature des achats.

De l'aide au financement :

Afin de relancer la pratique sportive au sein des clubs à l'issue de la période COVID, la Ville de Châteaubriant a souhaité participer financièrement à la première inscription dans un club sportif castelbriantais affilié à l'Office Municipal des Sports.

Au cours de l'année 2022, cette aide a concerné 229 personnes pour un montant de 22 900 €.

De plus, depuis septembre 2021 l'action « Sportez-vous bien » a été mise en place pour redonner goût à l'activité physique pour des personnes qui en sont éloignées. (cf paragraphe action de santé publique de la partie Action Sociale et la Solidarité).

6) La jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes

Dans un souci de développement de la démocratie locale, le Conseil Municipal des Jeunes (créé en février 2002) est composé de 43 enfants de 9 à 14 ans, élus pour 2 ans.

La dernière élection a eu lieu le 12 octobre 2022 (mandat 2022-2024)

La Ville de Châteaubriant a reçu le titre « Ville, amie des enfants ». Ce partenariat avec l'UNICEF France a été initié par le Conseil Municipal des Jeunes. Un plan d'actions est élaboré avec l'UNICEF France pour le mandat 2020 – 2026. Les membres du CMJ organisent des actions avec le Comité Unicef Loire Océan (région Pays de la Loire).

❖ **19 réunions de travail au local CMJ**

❖ **23 actions**

Printemps 2022 :

Projection du Film « 20 ans du CMJ », escape Game à la maison de l'ange, carnaval, semaine de l'environnement, chasse aux œufs

Eté :

Participation à l'évènement Sport et Santé et à l'Opération « L'enfant et sa bicyclette », après-midi disco avec l'Ehrétia de Châteaubriant-St Aubin des Châteaux, atelier « Art Pixel » à la Micro Folie.

Autonne :

atelier « langage des signes » au local CMJ, élections du CMJ, Halloween au Foyer Restaurant, atelier LEGO -Journée des Droits de l'enfant UNICEF.

Hiver :

défilé aux lampions, calendrier de l'Avent, opération « Lettres au père Noël ».

Participation aux évènements patriotiques :

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre (drapeau, médailles, lecture, gerbes...).

↪ **Les accueils périscolaires**

Depuis la rentrée 2018, les élèves des écoles maternelles et élémentaires vont à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis suite à l'arrêt de la réforme sur les rythmes scolaires des écoles publiques de Châteaubriant.

Les accueils périscolaires ont été regroupés (maternelle et élémentaire) par groupe scolaire et sont ainsi au nombre de 4 ; ils débutent dès la sortie de l'école à 16h30 pour finir à 18h15 ou à 18h30 en fonction des sites.

L'accueil périscolaire fonctionnait 1h15 le matin et jusqu'à 2h pour le soir.

Sur l'année 2022, on a comptabilisé 35 137,25 heures de présence des enfants sur le temps APS pour un coût total de 91 743.38 € (frais de personnel et achat APS).

↪ **La restauration scolaire**

Le service enseignement gère et assure la restauration dans l'ensemble des établissements scolaires de la commune. 87 825 repas ont été servis en 2022 dans les 8 restaurants scolaires maternels, élémentaires publics et privés de la Ville.

Le tarif de facturation du repas aux familles est fixé à 3,25 € pour les enfants de Châteaubriant pour un prix de revient de 2022 de 7,34 € pour la Ville.

044-214400368-20230713-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13-07-2023

Publication le 13-07-2023

Il apparaît, au travers de cette synthèse, que les actions de développement social urbain entreprises par la Municipalité recouvrent des aspects aussi divers par leur public que par leur nature.

Le Maire,
Alain HUNAUT

